

COURRIER DES LECTEURS

VOS QUESTIONS, C'EST LA FMH QUI AURAIT DÛ LES POSER DEPUIS LONGTEMPS DÉJÀ!

**Carte d'assuré: lettre ouverte du corps médical en pratique libérale à Santésuisse,
ARS MEDICI 6/2006, pp 240-241**

Je ne peux que vous féliciter pour votre prise de position ou vos commentaires sur la carte d'assuré! Elle nous concerne tous, que nous soyons médecins généralistes ou spécialistes, employés et cliniques (privées ou publiques)!

Vous avez laissé parler votre cœur dans votre liste de questions publiée dans ARS MEDICI et le BMS.

A mon avis, la FMH nous abandonne sur ce point. Les seuls profiteurs d'une telle carte seront les maisons TI! Vous avez parfaitement formulé les éventuelles conséquences juridiques et questions encore en suspens!

Pourquoi nos collègues ne sont-ils plus sensibilisés et ne se défendent-ils pas? Mystère. Certaines activités «proactives», avec lesquelles nous avons eu au moins quelque influence, sont plutôt contre-productives. Pour que nous ayons le plus possible codécidé, les «freaks TED» correspondants vont souvent plus loin que ce que les caisses et l'OFSP exigent (v. finalement plus que les dossiers électroniques, plus que le transfert électronique de données ...)! Le patient et le médecin vitreux saluent! Big Brother is watching you!

Serait-il éventuellement possible d'exercer une pression plus forte sur la tête de la FMH, par un groupement ou une association cantonale, de manière à ce qu'elle s'engage davantage pour nous? La FMH aurait dû rédiger votre liste de questions depuis longtemps déjà et s'adjoindre les partenaires adéquats. Nous sommes maintenant pratiquement mis devant des faits accomplis! Nous travaillons à ce projet depuis des années déjà. Le fait que les parties en présence souhaitent voir leur travail transformé en argent comptant est clair. Ce qui frappe aussi, c'est qu'il y a toujours là-dedans à peu près les mêmes groupements, personnes ou institutions, comme conseillers «indépendants», qui ont quelque part encore une petite «maison de consulting» (v. aussi Diagnosis Related Groups).

Dr méd. Rolf Hunkeler
Spécialiste FMH Chirurgie
8044 Zurich
E-Mail: rolf.hunkeler@hin.ch

**Droits acquis adieu? – Pour la garantie des droits acquis
dans le cadre du Tarmed**

Assemblée générale, jeudi 22 juin 2006, Hotel Arte, 4601 Olten, 13h30 (conjointement à l'assemblée générale de la Section Zurich de la FMP).

Formation continue pour prestations droits acquis. Christoph Hänggeli, lic. iur., avocat, directeur du Secrétariat de la Formation pré-, postgraduée et continue de la FMH.

Workshops sur les sujets: ECG d'effort: quoi de neuf pour la pratique? – Intervention de crise en psychiatrie: ce que vous devez savoir et pouvoir faire. – Examens du développement psychomoteur de l'enfant par le praticien.

Des attestations seront délivrées pour la présence à l'exposé de l'orateur invité et à deux ateliers. La formation continue organisée par la FMP s'adresse à toutes et tous les collègues, même non-membres de la FMP. Participation aux frais: Frs 50.-; membres de la FMP: gratuite.

Plus amples informations sur www.fmp-net.ch

Ce congrès est fort aimablement soutenu par Sanofi, Servier, Spirig, Mepha, Pfizer et Takeda.



“Ich hätte es ja in Farbe gedruckt, aber...”

**Von HP: Farbe, die bis 30% weniger kostet.*
Denn die Arbeit ruft.**



HP OfficeJet Pro K550

Wie kann man Dokumenten Farbe verleihen, ohne das Budget zu sprengen? Die Antwort: mit dem HP OfficeJet Pro K550. Dank der einzigartigen HP-Technologie und den sparsamen HP-Tintenstrahlpatronen gewährleistet dieses Gerät höchste Qualität für Ihre Drucksachen, Seite um Seite, und das bis zu 30% kostengünstiger als ein Farblaserdrucker*. Und bei einem Preis ab CHF 299.-** beginnt das Sparen schon vor dem Drucken. Kurzum: Für farblose Zeiten im Büro gibt es keine Entschuldigung mehr. Infos unter: 0800 80 44 70.



invent